

Séez, le 31 janvier 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE HAUTE TARENTEAISE – 30 janvier 2017

Lundi 30 janvier à Bourg Saint Maurice s'est tenu le premier conseil communautaire de l'année 2017, réunissant les élus des 8 communes de Haute Tarentaise.



Principaux sujets abordés

Suite au Débat d'Orientation Budgétaire du 5 décembre 2016, les élus communautaires ont voté à l'unanimité le budget 2017 de la Communauté de Communes.

Après avoir évoqué les résultats de l'exercice 2016 de la Communauté de Communes, le Président, M. Gaston PASCAL-MOUSSELDARD a présenté aux élus le budget primitif pour 2017.

- Le budget de fonctionnement reste stable par rapport à 2016.

Il couvre l'intégralité des services proposés aux habitants : environnement- déchets, enfance-jeunesse, transports scolaires, culture et musique, actions en faveur des personnes âgées, tourisme mais aussi TNT, abattoir, politique en matière d'éducation : RASED et ULIS, maison funéraire...

- Le budget d'investissement pour 2017 concerne les grands projets en cours, avec notamment les premiers aménagements du Col de l'Iseran, la première tranche des travaux de prolongement de la voie verte, la participation au plan départemental « très haut débit » (déploiement de la fibre optique), les travaux de la nouvelle Ecole de Musique, la poursuite de la conteneurisation, la mise en sécurité des déchetteries...

- Le Président a proposé aux élus d'approuver **les taux des taxes additionnelles et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères**, qui permettent de couvrir les dépenses :

- 0,706 % pour la taxe d'habitation
- 0,909 % pour le foncier bâti
- 5,475 % sur le foncier non bâti
- 1,323 % pour la cotisation foncière des entreprises

La TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) reste inchangée depuis 2015 : 8,46% en zone 1 et 10,83 % en zone 2.

Dans l'étude de ce budget, on constate donc la maîtrise des dépenses de fonctionnement et la poursuite de la politique d'investissement, à hauteur de 1,9 million d'euros.

- Les élus ont ensuite voté **les subventions aux associations**, dont le montant est maintenu par rapport à 2016.
- Les **budgets primitifs concernant l'abattoir, la maison funéraire et les transports**, qui eux-aussi restent stables, ont également été approuvés à l'unanimité par les élus de la Communauté de Communes.
- **Des travaux supplémentaires ont été nécessaires lors de l'aménagement du site des Brévières**, afin de pallier les contraintes du terrain. Ces travaux ont engendré un dépassement de 70 000 euros, soit 2% du budget initial. Les élus ont validé ce dépassement en approuvant un avenant au marché.
- M. Jean-Claude FRAISSARD, Vice-Président en charge de l'Environnement, a évoqué **les nominations de représentants de la Communauté de Communes à Savoie Déchets**, suite à la dissolution du SMITOM de Tarentaise. Ont été nommés comme délégués titulaires : M. Gaston PASCAL-MOUSSELARD et M. Jean-Claude FRAISSARD et délégués suppléants : M. Jean-Luc CRETIER et M. Sébastien FRISON.
- M. Michel GIRAUDY, Vice-Président en charge des actions en faveur de la Culture, a soumis aux élus l'approbation d'une **convention avec la commune de Val d'Isère mettant à disposition un enseignant artistique de l'Ecole de Musique pour des interventions en milieu scolaire**.
- Mme Maud VALLA, Vice-Présidente en charge des actions en faveur de la Jeunesse, a présenté aux élus la **subvention demandée auprès de la CAF de la Savoie pour les futurs locaux du RPAM** (Relais Parents Assistantes Maternelles). Elle a également proposé de nouveaux tarifs pour les **Accueils de loisirs 3-11 ans (ALSH)**, ainsi qu'une nouvelle répartition des tranches du quotient familial.
- Enfin, les élus ont évoqué les difficultés rencontrées sur le territoire pour **permettre le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées**. Une rencontre est prévue avec l'ADMR prochainement.

Le prochain Conseil Communautaire est prévu le lundi 20 mars 2017 à 18h00 à la salle des fêtes des Chapelles (ouvert à tous).

Toutes les dates des conseils communautaires 2017 sont à retrouver sur : www.hautetarentaise.fr.

Retrouvez prochainement toutes les délibérations prises sur : www.hautetarentaise.fr

Rejoignez aussi notre page Facebook : Haute Tarentaise Communauté de Communes

**CONTACT PRESSE : Clarisse NOVEL, Responsable Communication & TNT
04.79.41.09.86 / communication@hautetarentaise.fr**